Image



Résumé

À partir du **jeudi 21 janvier 2027**, la Ville du Plessis-Bouchard procédera au recensement de sa population en partenariat avec l’Insee. **Dix-sept agents recenseurs** iront à la rencontre des habitants dans tous les secteurs de la commune. Le recensement est **gratuit et obligatoire**. Vous pourrez répondre en ligne ou, si besoin, sur papier.

Body

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre d’habitants de la commune et de mieux comprendre leurs besoins à partir de données sur l’âge, la composition des ménages, le logement, les déplacements ou encore les professions.

Ces données aident la Ville à adapter ses services et ses équipements, comme les écoles, les installations sportives et les services destinés aux seniors. Elles éclairent aussi les décisions en matière de logement et de transport. Le nombre d’habitants intervient par ailleurs dans le calcul de la participation financière de l’État au budget

municipal.

Comment reconnaître votre agent recenseur ?

Chacun des **17 agents recenseurs** est chargé d'un secteur de la commune. Votre agent vous transmettra les informations nécessaires pour répondre au questionnaire et pourra vous accompagner dans vos démarches.

Chaque agent sera muni d'une **carte officielle avec photographie**. Vous pourrez lui demander de la présenter lors de son passage. Les portraits des agents seront publiés sur cette page.

Comment répondre au recensement ?

La réponse en ligne est à privilégier. Vous pouvez remplir le questionnaire depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

1. **Une lettre du maire** vous informe du lancement du recensement.
2. **Votre agent recenseur vous remet une notice** en main propre ou la dépose dans votre boîte aux lettres. Elle contient vos codes d'accès.
3. **Connectez-vous au site officiel du recensement** à l'aide de ces codes, puis répondez aux questions sur votre logement et les personnes qui y vivent. Accéder au questionnaire en ligne
4. **Validez vos réponses.** Votre démarche est terminée dès la validation du questionnaire. Vous n'avez aucun document à retourner.

Vous ne pouvez pas répondre en ligne ? Votre agent recenseur peut vous remettre des questionnaires papier et vous aider à les remplir.

Vos réponses sont confidentielles

L'Insee utilise les informations recueillies exclusivement à des fins statistiques. Vos réponses individuelles sont protégées et ne peuvent pas servir à des contrôles fiscaux ou administratifs ni être transmises à des organismes commerciaux.

Une question ou besoin d'aide ?

Valérie BARILLÉ, directrice du service Population, et **Emmanuel MAUREL**, coordinateur communal, sont à votre disposition pour vous renseigner sur le déroulement du recensement.

- **Par téléphone** au 01 34 13 71 39
- **Par courriel** à recensement2027@leplessisbouchard.fr

Repères

- **Jeudi 21 janvier 2027** : début du recensement au Plessis-Bouchard
- **17 agents recenseurs** : un par secteur, chacun muni d'une carte officielle avec photographie
- **En ligne ou sur papier** : utilisez les codes remis par votre agent pour répondre en ligne. Si besoin, demandez-lui un questionnaire papier.
- **Gratuit et obligatoire** : vos réponses sont confidentielles et l'Insee les utilise uniquement à des fins statistiques.
- **Besoin d'aide ?** Contactez la Ville au 01 34 13 71 39 ou à recensement2027@leplessisbouchard.fr.

PDF



- Facebook share
-